

Original : anglais

DÉCLARATION DES ÉTATS-UNIS À LA PLÉNIÈRE AU SUJET DE LA SOUS-COMMISSION 1

Les États-Unis aimeraient commenter le processus de prise de décision par correspondance entrepris par la Sous-commission 1 et les questions auxquelles la plénière de la Commission est actuellement confrontée.

Les États-Unis sont d'accord avec le point de vue du Japon exprimé dans le PLE-135. La Commission a convenu que l'approche de gestion par défaut pour les mesures arrivant à expiration est une reconduction, sauf si de nouvelles informations scientifiques indiquent une situation d'urgence. Comme il n'y a pas eu de nouvelle évaluation du thon obèse en 2020, le document PA1-503A reflète de manière appropriée une reconduction des dispositions arrivant à expiration de la Rec. 19-02. Le texte alternatif de l'annexe 3 du PA1-525 est une toute nouvelle approche de la gestion qui a été présentée après plusieurs tours de correspondance. Conformément à nos procédures convenues, toute nouvelle proposition de ce type devait être soumise à l'ICCAT au plus tard le 15 octobre. En outre, aucune préoccupation de fond et certainement aucune objection n'a été soulevée par aucune CPC à l'égard de la proposition du Président lors du premier tour de correspondance de la Sous-commission 1. Ainsi, conformément aux règles énoncées dans la circulaire 5924-20, la proposition de reconduction a été adoptée. Les quelques commentaires non substantiels qui avaient été fournis au cours du premier tour pour nettoyer le texte ont ensuite été incorporés et, par souci de transparence, le Président a fait circuler à nouveau la proposition sous la référence PA1-503A. En vertu des décisions prises par la Commission elle-même lors de la mise en place de la procédure de correspondance, les objections de fond et les propositions de gestion alternative présentées après les délais fixés ne peuvent être prises en considération.

Pour les raisons susmentionnées, la Commission n'a pas d'autre choix que de suivre le processus et les procédures convenus et d'examiner la proposition de reconduction du Président de la Sous-commission 1, telle qu'elle figure dans le PA1-503A, qui a été adoptée. Nous reconnaissons que ce résultat n'est pas satisfaisant pour la plupart des CPC, y compris les États-Unis, mais il s'agit d'une approche pratique pendant que la Sous-commission 1 travaille entre les sessions en 2021 pour trouver une voie plus acceptable.

Enfin, nous apprécions les efforts déployés pour reprogrammer la réunion intersessions de la Sous-commission 1 après la réunion d'évaluation du stock de thon obèse, comme l'ont demandé les États-Unis et plusieurs autres CPC. Malheureusement, dans le PLE-106B, les nouvelles dates proposées (du 1er au 3 septembre) sont maintenant en conflit avec la deuxième réunion intersessions du SCRS sur le thon rouge. La demande initiale de reprogrammation visait à garantir que la Sous-commission 1 puisse tirer parti des informations scientifiques les plus actualisées du SCRS. À cette fin, la participation du Président du SCRS et d'autres scientifiques est essentielle. Nous craignons que le conflit avec la réunion du SCRS sur le thon rouge n'empêche le niveau de participation scientifique nécessaire pour soutenir adéquatement la réunion de la Sous-commission 1. Nous suggérons de reporter la réunion intersessions de la Sous-commission 1 à la semaine du 13 septembre pour remédier à cette situation, bien que nous soyons également ouverts à d'autres solutions.